

## Nichoirs à mésange charbonnière

Dans le cadre de la lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin, les agents de la Ville de Magny-les-Hameaux a installé le lundi 1er février 2021 des nichoirs à mésange charbonnière.



La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est une espèce de papillons surtout connue pour ses chenilles. Par rapport à d'autres prédateurs, la chenille n'est que peu dangereuse pour l'arbre, par contre elle est source de problèmes pour l'humain et divers animaux.

En effet ces chenilles, comme celles de quelques autres espèces de papillons possèdent un « appareil urticant ». Cet appareil est formé de petites poches qui contiennent un très grand nombre de minuscules dards empoisonnés qui sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée.

Ces dards peuvent provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés.

### La lutte grâce aux auxiliaires naturels

La mésange charbonnière est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire du pin. Leur présence sur des zones infectées est un atout primordial dans la lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin.

Une mésange peut vider le nid d'hiver de la processionnaire en réduisant le niveau des populations des chenilles :

- Elle prédate les pontes et réduit ainsi le nombre de chenilles présentes dans les arbres ;
- Elle prédate à tous les stades larvaires et va même continuer au moment des processions.

### La problématique de Magny-les-Hameaux

Les services des espaces verts de la commune avaient déjà engagé une reconnaissance des sites infectés, et une lutte contre les nids des chenilles en coupant les branches porteuses de nids.

Trois sites distincts où la présence de chenilles processionnaires du pin est avérée étaient connus au mois de décembre 2020.

- Un arbre situé au croisement de la sente du ruisseau et de l'avenue de Chevincourt au quartier du buisson (en rouge sur la carte ci-contre) ;
- Un arbre dans la cour de l'école élémentaire Louise Weiss au quartier du buisson (en bleu sur la carte ci-contre) ;
- Au moins 3 arbres sur le terrain municipal situé à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue Gabriel Péri au quartier de Cressely (en jaune sur la carte ci-contre) ;

Au total ce sont 6 nichoirs qui ont été installés sur les différents sites :

- 1 nichoir sur le site du sentier du ruisseau ;
- 1 nichoir dans la cour de l'école Weiss ;
- 4 nichoirs à l'angle des rues Victor Hugo et Gabriel Péri.



## Documents

[Lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin à Magny-les-Hameaux](#)  
[Protocole d'installation et d'entretien de nichoirs à mésanges charbonnières](#)